

COMPARAISON. GESTION DE L'EAU ET DE LA TERRE . ACTEURS, PRATIQUES ET POLITIQUES

C'est en constatant une double similitude dans les situations de Tuti et Caño de Loro que nous avons commencé cette troisième partie : d'une part, les réformes politiques des années 1990 au Soudan et en Colombie comportent un volet de décentralisation qui prévoit de donner plus de responsabilités aux localités dans la gestion de leurs ressources proches. Pour ce faire, quelques amendements législatifs envisagent des transformations plus ou moins importantes des autorités locales reconnues par l'Etat. La décentralisation politique normalise en outre la participation de certains acteurs, en particulier le secteur privé ou les agences internationales de développement – notamment au Soudan –, en leur donnant une plus grande marge d'action sur ces mêmes ressources. Les populations de Tuti et Caño de Loro sont donc directement concernées à plus d'un titre par ces transformations constitutionnelles. D'autre part, Khartoum et Carthagène font l'objet d'importants projets d'aménagement urbain qui, en impliquant des acteurs très divers, touchent concrètement et de manière inédite les populations de chacune des deux îles.

Si la décentralisation politique et les projets de planification urbaine affectent particulièrement la vie quotidienne des individus et la gestion de leurs ressources dans les deux cas étudiés, il existe pourtant d'importantes différences qui les distinguent : les façons par lesquelles l'Etat rend légitime son intervention, l'ampleur des réformes politiques, les discussions académiques autour de celles-ci mais aussi la situation historique et socioéconomique de chaque population et leur position vis-à-vis de la ville. La confrontation des textes et des pratiques poursuivie dans cette partie de la thèse nous a fourni des éléments de réponse sur l'impact concret des réformes politiques pour chaque cas d'étude, mais leur mise en perspective a suscité certaines interrogations.

En premier lieu, la comparaison indique un choix en apparence opposé de la part des Etats soudanais et colombiens quant à la reconnaissance des citoyens sur une base ethnique. Cette opposition est reflétée d'une certaine manière dans les débats académiques concernant chaque pays autour de la question de l'appartenance. Face à ce contraste, l'analyse comparative nous conduira à nous concentrer sur les tensions et sur les relations entre les catégories d'attribution et les catégories d'appartenance.

Ensuite, la mise en perspective fait saillir certaines similitudes quant à la superposition d'acteurs non étatiques, surtout transnationaux, au sein des prérogatives traditionnelles de l'Etat. Bien que ces acteurs varient dans les deux cas d'étude, la comparaison entre Khartoum et Carthagène est féconde pour identifier un penchant moderniste – mobilisant des dichotomies telles que la contradiction entre « urbain » en « rural » ou « traditionnel » et « moderne » – qui paraît largement commun à ces différents acteurs. Ce questionnement nous amènera en dernière instance à nous interroger sur le pouvoir transformateur des réformes politiques et des projets d'aménagement urbain à partir de notions reconnues ou évoquées au long de notre travail de terrain : celle d'« urbanisation » et celle de « modernisation ».

La comparaison des actions envers l'eau et la terre dans le contexte de la planification urbaine fait émerger *a posteriori* une différence apparente dans l'importance des actions collectives et des actions individuelles des habitants des deux îles. Or, l'analyse comparative nous permettra de nuancer cette vision dichotomique en évoquant les causalités multiples qui résident derrière leur différence, pour parvenir ensuite à une discussion plus générale sur la portée politique et l'efficacité des actions individuelles et collectives.

Enfin, l'observation de ces pratiques, différentes selon qu'il s'agisse de l'eau et de la terre nous a menés à nous interroger sur le statut de l'eau de consommation et de la propriété foncière en milieu urbain, et sur la manière dont ce statut favorise ou non l'action collective.

9.1. Les catégories d'appartenance et la marge d'action sur les ressources

Pour commencer, le premier point commun fait référence aux conflits autour de la planification urbaine à Tuti et à Caño de Loro : dans leur déroulement, nous avons pu observer la mise en relation, souvent en confrontation, des catégories d'appartenance mobilisées par les habitants des deux villages et des catégories d'attribution utilisées pour les définir dans différentes sphères. Or, ces conflits s'inscrivent dans un cadre politique particulier : avec la constitution de 1991, l'Etat colombien plaide pour une définition plus précise des citoyens à l'aide de catégories ethniques et on retrouve dans les deux pays la volonté de reconfigurer les fonctions des autorités locales autour de la gestion des ressources, dans une logique commune de décentralisation politique⁴⁹⁵.

⁴⁹⁵ S'il a été affirmé que le besoin d'identifier les populations locales par des définitions uniques est « intrinsèquement lié à l'architecture de l'Etat moderne lui-même » (SCOTT 2013, p. 25), il est important de noter que ces demandes ne sont pas nouvelles au Soudan et en Colombie. Depuis les époques coloniales, les

Si la définition des populations a été identifiée comme faisant partie des processus intrinsèques d'une logique étatique (SCOTT 2013, p. 25) ou d'une *governmentality* – « gouvernementalité » ou « rationalité gouvernementale » – (FOUCAULT 1991, p. 102), les Etats colombien et soudanais semblent avoir pris des positions opposées, dans le courant des années 1990, quant à la reconnaissance des populations sur une base identitaire : officiellement, la Colombie se veut une nation multiculturelle et pluriethnique, tandis qu'au Soudan les autorités étatiques prônent plutôt un discours d'unité nationale autour de la question religieuse (KEVANE et GRAY 1995 ; SHARKEY 2008)⁴⁹⁶ et mettent l'accent sur le tribalisme⁴⁹⁷. Néanmoins, certains auteurs notent qu'il n'y a pas une différence essentielle entre ces deux positions typiques :

« (...) l'opposition ne serait pas tant entre assimilation et multiculturalisme, qui peuvent n'être que deux façons d'enfermer les individus dans une seule communauté d'appartenance (celle des « citoyens » ou celle du groupe ethnico-religieux), qu'entre la dénégation ou la reconnaissance de la pluralité et de la fluidité des appartenances (...) » (POUTIGNAT et STREIFF-FENART 1998, p. 766).

Cet apparent contraste dans la manière de définir les citoyens par les deux Etats fait écho aux débats académiques autour de certaines catégories d'appartenance paradigmatiques : dans le monde arabo-musulman, les appartenances tribales sont définies par les chercheurs en relation au territoire et à la filiation (BONTE et CONTE 1991 ; CASCIARRI 2001) tandis que dans les Amériques, certains chercheurs affirment que les populations « afro-descendantes » se définissent justement en opposition au territoire et à la filiation (CHIVALLON 2002, GLISSANT 1990)⁴⁹⁸. Mais les chercheurs n'ont pas manqué dans les deux cas de signaler la fluidité et la polysémie de ces catégories d'appartenance.

populations ont été définies en termes ethniques, raciaux ou de classe en Colombie (CUNIN 2000 ; HOFFMANN 1998) et en termes tribaux, ethniques ou de classe au Soudan (EL ZAIN 1996 ; GRANDIN 1982 ; O'BRIEN 1986).

⁴⁹⁶ Michael Kevane et Leslie Gray affirment que le régime politique mis en place en 1989 s'est écarté du langage de la tolérance pour prôner une rhétorique d'inclusion au tournant des années 1990 : des hommes politiques ont alors nié la légitimité même des appartenances ethniques. « Hassan al-Turabi » - l'un des leaders principaux du FIN -, disent les auteurs, « a déclaré qu'au Soudan il n'y a pas d'appartenances ethniques, que l'appartenance ethnique est incompatible avec l'Islam, que les musulmans ne connaissent pas de minorités ethniques et que les minorités ethniques allaient disparaître » (KEVANE et GRAY 1995, p. 278). Heather Sharkey explique comment des élites éduquées du pays finissent par définir la nation comme une « communauté arabo-musulmane » (SHARKEY 2008, p. 30) et comment cette idéologie nationaliste a des conséquences importantes dans l'histoire du pays et encore aujourd'hui.

⁴⁹⁷ Le tribalisme est entendu ici, à l'instar de Barbara Casciari comme la restauration « des anciennes traditions de réglementation de la vie politique et socio-économique selon les structures tribales » (CASCIARRI 2001, p. 282).

⁴⁹⁸ En suivant la critique de Philippe Poutignat et de Jocelyne Streiff-Fenart que nous venons de présenter, l'opposition ne serait pas tant entre la référence ou le refus de la référence au territoire et à la filiation, mais plutôt entre les modèles – de gouvernement ou analytiques – qui ne considèrent qu'une seule communauté d'appartenance et ceux qui s'intéressent à la pluralité des références d'appartenance et à leur fluidité.

Pour mener la comparaison entre nos deux cas d'étude, nous avons choisi de nous inscrire dans le débat académique en partant d'une approche qui cherche non pas à définir le contenu de ces catégories, mais à comprendre leurs modes de construction et d'objectivation (BARTH 1995 ; BAYART 1996 ; HALL 1996). Frederik Barth, l'un des pionniers de cette position de recherche considère l'identité dans son sens relationnel et affirme que : « (...) le point crucial devient la frontière ethnique qui définit le groupe et non le matériau culturel qu'elle renferme » (BARTH 1995, p. 213). Cette démarche considère les modes d'identification non pas comme des essences qui précèdent les échanges, mais en tant que produits des échanges eux-mêmes : d'où la nécessité d'analyser la définition de leur contenu dans le cadre de situations d'échange précises. Ce postulat a déjà été énoncé, aussi bien pour comprendre les catégories d'« afro-descendance » (RESTREPO 1997), d'identité noire (WADE 1999 ; DE FRIEDEMANN 1992) ou de métissage (CUNIN 2003) en Colombie que les appartenances tribales (IBRAHIM 1988), ethniques, religieuses et de genre (KEVANE et GRAY 1995) au Soudan.

A l'instar de ces auteurs, nous avons donc tenté de nous concentrer non pas sur la définition des critères d'appartenance mobilisées à Tuti et à Caño de Loro, mais sur leur dimension pratique et interactionnelle : il s'agissait d'identifier les caractéristiques associées aux catégories d'appartenance ou d'attribution dans des échanges précis.

Cette démarche nous a permis de montrer les conflits autour de la catégorie « afro-descendant » et la difficulté de faire coïncider les caractéristiques qu'elle mobilise⁴⁹⁹ dans les discours des institutions étatiques – comme la municipalité ou le PNN – ou des entreprises de la baie de Carthagène avec la réalité des habitants de Caño de Loro (§ 7.1.3). En outre, certains de nos interlocuteurs opposaient à cette catégorisation, prescrite par le gouvernement, celle du « métissage » qui leur permet une plus large marge de manœuvre sur les ressources (§ 7.2.5). Nous avons sous ce rapport signalé l'intérêt que présente la mobilisation de cette catégorie pour la reconnaissance de la propriété foncière ou pour le développement d'infrastructures collectives dans le cadre de la constitution de 1991, tout en indiquant certaines dynamiques qui pourraient, à long terme, contribuer à la cristallisation et à l'usage de cette catégorie d'appartenance à Caño de Loro : l'introduction du Conseil Communautaire et les recherches menées par le professeur d'histoire du lycée du village).

⁴⁹⁹ Nous faisons référence principalement aux caractéristiques en termes de « traditions ancestrales », de langue propre, d'histoire partagée ou d'apparence.

A partir des transactions foncières, nous avons pu aussi remarquer comment l'adjectif *nativo*, utilisé de plus en plus dans sa forme substantive, a été progressivement transformé en catégorie d'attribution qui mobilise des caractéristiques particulières, voire contradictoires, selon les situations et selon les interlocuteurs dans l'échange (§ 7.2.3). Cette catégorie est directement associée aux droits fonciers dans le cadre des zones écologiques protégées et a permis pendant longtemps l'achat de terres dans ces zones de la part d'entrepreneurs touristiques et d'autres investisseurs par l'intermédiaire d'individus reconnus comme *nativo*. Ainsi, les habitants de Caño de Loro et d'autres villages de la région se sont largement réapproprié la catégorie de *nativo* en lui donnant de nouvelles significations et en la mobilisant dans des contextes divers.

Dans le cas de Tuti, l'observation des interactions autour des terres dans le cadre de la planification urbaine, nous a conduits à analyser la catégorie d'appartenance *Nās Tūtī* (§ 8.2). Cette notion comporte des caractéristiques diverses – autochtonie, propriété foncière, appartenance tribale, connaissance de l'histoire, réseaux de relations particulières – qui sont mises en avant ou omises selon les échanges et les interlocuteurs. D'où notre questionnement sur certains travaux académiques qui ont en partie réifié la catégorie de *Nās Tūtī*, et sur la manière dont ces travaux sont utilisés par certains habitants de Tuti pour défendre leur accès aux ressources ou pour se positionner face à l'anthropologue et aux agents de développement. Enfin, le travail sur la notion de *Nās Tūtī* s'est avéré utile pour comprendre comment de nouveaux acteurs, à l'instar des agents de développement ou de la coopération internationale, ajoutent à cette catégorie des caractéristiques nouvelles – ruralité, tradition – qui sont pourtant rejetées par les personnes rencontrées sur l'île (§ 8.2.2).

Ainsi, les individus définissent les autres et se définissent eux-mêmes et les groupes auxquels ils participent dans des interactions précises, et celles qui portent sur les ressources étudiées présentent une dimension particulièrement intéressante. Nous avons donc abordé la question des catégories d'appartenance dans des situations liées aux modes d'accès à l'eau et aux transactions foncières. Cette comparaison a permis d'entrevoir que les habitants de Tuti et de Caño de Loro réinterprètent largement, rejettent parfois ou se réapproprient les catégories qui leur sont attribuées dans l'exercice de la rationalité gouvernementale dont parle Michel Foucault. En outre, les agents de cette « gouvernementalité » reprennent, voire même réifient les catégories mobilisées par les habitants des deux villages. Notre exploration de ces dynamiques fait ressortir le fait qu'un jeu sur les catégories d'appartenance, mais aussi sur le

statut des ressources⁵⁰⁰, comporte un impact non négligeable sur la marge de manœuvre dont disposent les différents acteurs impliqués dans l'échange.

9.2. Gouvernement et modernité

9.2.1. *L'extension d'une rationalité gouvernementale*

Si les réformes constitutionnelles en Colombie et les changements politiques au Soudan ont constitué notre point de départ pour analyser la relation entre textes et contextes, il en est ressorti que l'Etat n'apparaissait pas comme une source unifiée de décisions, voire qu'il n'était pas toujours cohérent. A cet égard, nous avons signalé les paradoxes du processus de décentralisation en Colombie qui vise à donner plus d'autonomie aux fonctionnaires locaux mais n'avalise pas leurs actions en matière de gestion des ressources (§ 7.1.1). Les documents concernant le POT à Carthagène cristallisent en outre les contradictions entre les directives énoncées au niveau national – en relation aux minorités ethniques par exemple – et celles municipales qui concernent l'aménagement urbain (§ 7.2.4).

Dans le contexte de décentralisation politique, la comparaison a mis en exergue l'importance des acteurs locaux qui sont en même temps des agents de l'Etat. C'est à partir de leur position paradoxale et ambiguë qu'ils permettent la liaison des habitants des deux villages à des ensembles plus vastes : à Caño de Loro, les gens entrent dans le marché foncier dédié au tourisme par le biais du *corregidor* (§ 7.1.1) tandis qu'à Tuti c'est grâce aux techniciens locaux de la KSWC que les propriétaires des parcelles d'habitation sont branchés au système, à la fois technique et bureaucratique, d'adduction d'eau (§ 8.3.1).

A une autre échelle, l'activité des organisations transnationales ou supranationales qui se superposent aux fonctions de l'Etat peut être pensée, comme une « gouvernementalité transnationale » (FERGUSON et GUPTA 2002) dès lors que ces organisations interviennent dans la normalisation du comportement des individus. S'agissant de Khartoum et plus particulièrement de l'île de Tuti, l'agence d'aménagement urbain Mefit détient le pouvoir de concevoir la classification et l'usage des terres de la capitale pour le futur (§ 8.2.1). Dans le même sens, la Tuti Island Development Co. tente de proposer des lignes d'action pour l'usage

⁵⁰⁰ Nous avons noté que le premier point commun aux projets de planification urbaine et de décentralisation politique au Soudan et en Colombie réside dans le fait que l'Etat plaide pour une définition plus précise des ressources locales. Néanmoins, les institutions étatiques autant que les propriétaires fonciers des deux villages, jouent sur le flou de certaines définitions pour amplifier leur champ d'action sur l'eau et la terre. Par exemple, via la confusion entre secteurs urbains et secteurs ruraux pour le développement d'infrastructures collectives à Caño de Loro ou encore l'incertitude sur la distinction entre terres *jarēf* et *sāgīa* à Tuti (§ 8.2.3) ou terres *balđio* à Caño de Loro (§ 7.2.5).

des terres et la mise en place d'infrastructures (§ 8.2.4). En prescrivant des directives standardisées mais inadaptées au lieu, ces projets créent toutefois des nombreux conflits et leur réalisation s'annonce largement compromise. Dans le cas de Carthagène, et plus particulièrement de Caño de Loro, nous avons remarqué la place des entreprises de la baie et des fondations à but non lucratif qui en dépendent : celles-ci interviennent dans la formation des populations locales aux nouvelles prérogatives de la Constitution nationale, accompagnent les programmes du gouvernement et réalisent des recensements et des diagnostics socioéconomiques de la population (§ 7.1.3). Le POT de Carthagène préconise en outre la participation des entrepreneurs et des investisseurs dans le but d'accomplir les différents projets urbanistiques (§ 7.2.4). Dès lors, l'Etat n'apparaît plus comme une instance englobant différents sujets relevant de son ressort et se portant garante des échanges entre ceux-ci : de nombreux agents et institutions, aussi bien nationaux que supranationaux, se superposent ou se mettent en relation en dehors de son champ de médiation.

Le développement des services urbains est aussi imprégné de cette logique de fonctionnement : à Carthagène, le système d'adduction d'eau a été donné en concession à une compagnie multinationale (§ 7.3.2), tandis qu'à Khartoum, censée pourtant demeurer sous administration étatique, certaines opérations sont confiées à des entreprises privées – nationales ou étrangères – alors que l'introduction de capitaux privés est de plus en plus courante (§ 8.3.3 et § 8.3.4). Ces différentes instances interfèrent dans la régulation des prix de l'eau mais aussi dans les modalités de collecte des paiements, en intervenant même, dans le cas de Carthagène, au niveau de l'éducation de la population quant aux usages de l'eau. Si bien que ces différents acteurs du secteur privé participent à l'organisation et à la normalisation de la gestion des ressources, souvent au même titre que l'Etat.

Il convient néanmoins de signaler que l'intervention de ces acteurs variés n'est pas nouvelle dans les deux pays : à Khartoum, la conception de l'aménagement urbain a été historiquement confiée à des agences étrangères depuis le début du XX^e siècle et la distribution de l'eau relevait de compagnies privées pendant l'époque coloniale et jusqu'en 1966. De même, le service d'adduction d'eau à Carthagène était géré par des compagnies privées, souvent étrangères, jusqu'aux années 1930, et a été redonné en concession à une compagnie multinationale en 1994. Ces constats rejoignent les arguments de certains auteurs qui demeurent réticents à ne concevoir le néolibéralisme que dans son acception d'un retrait de l'Etat, mais le caractérisent plutôt comme un transfert d'actions de gouvernement, dans le sens foucauldien du terme, à des entités non étatiques (BARRY et al. 1996).

9.2.2. Urbanisation et modernisation dans la planification de la ville

Dans les conflits émergents au sein des projets de développement urbain à Caño de Loro et à Tuti, nous avons pu identifier un autre trait commun : la dichotomie entre tradition et modernité, souvent associée à celle opposant ruralité et urbanité, imprègne les discours de différents acteurs et finit par se consolider en tant que catégorie dualiste pour penser l'expérience de l'aménagement urbain. Dans ce contexte, les entrepreneurs et les investisseurs ne sont pas les seuls acteurs qui mobilisent cette distinction binaire entre tradition et modernité.

Nous avons vu que la dernière étude sur les projets d'urbanisation à Khartoum menée par l'Humanitarian Policy Group renvoie au cas de Tuti afin d'affirmer les effets négatifs de l'urbanisation. L'étude fait référence à un recueil de photographies produit par USAID et l'Ambassade américaine à Khartoum qui, comme on l'a décrit plus haut, a été critiqué par les habitants de Tuti qui ne se reconnaissaient pas dans l'image de « ruralité » qui leur était renvoyée par cet ouvrage. Nous avons à ce propos signalé que ces deux travaux prônaient une vision « ruraliste » de la population et une position largement anti-urbaine (§ 8.2.2). Ces discussions rappellent le projet financé à Caño de Loro par le Leicestershire County Council et le British Council, dans lequel le professeur d'histoire du lycée de Caño de Loro évoque des caractéristiques qui renvoient à ce que devrait être une « tradition africaine » dans laquelle ni lui ni les habitants de Caño de Loro ne se reconnaissent pourtant (§ 7.1.3). En se plaçant dans le champ de la définition des populations, ces acteurs de la coopération et du développement interviennent activement dans la coproduction des identités locales d'autant que certains habitants de Tuti et de Caño de Loro ont eu connaissance des textes et des travaux produits dans ces sphères et n'hésitent pas à les mobiliser dans les échanges, qu'il s'agisse de les contester ou de s'adosser selon les situations que nous avons observées.

Certains anthropologues spécialistes des contextes urbains en Afrique suggèrent que le dualisme entre tradition et modernité constitue le support de catégories telles qu'« urbanisation » ou « modernisation », permettant en ce sens d'interroger la portée explicative de celles-ci : James Ferguson explique à cet égard qu'une sorte de « téléologie développementaliste » est profondément ancrée dans la pensée anthropologique et s'exprime à travers l'ensemble de ces catégories qui finissent en « -isation » (FERGUSON 1999, p. 25) et Jane Guyer affirme que les catégories qui présupposent un but ultime ne sont pas pertinentes pour l'analyse (GUYER 1981, p.106). Or au-delà de l'intérêt conceptuel qu'elle présente,

cette discussion comporte aussi une dimension politique non négligeable. En qualifiant d'« urbanisation » l'élargissement d'une rue ou la mise en place d'un pont, l'action ponctuelle de bâtir acquiert une portée absolue qui impose un sens téléologique à la diversité des échanges sociaux autour du nouveau bâti. De même, quand l'extension du réseau d'adduction d'eau devient gage de « modernisation », l'acte technique apparaît comme un mouvement irréversible étendu à toutes les transactions autour de l'eau qui rend difficile de penser toute possibilité d'échange parallèle, de réinterprétation et de détournement des principes technicistes. L'usage des catégories téléologiques affirme ainsi la puissance transformatrice de certains actes, en confortant des interventions techniques et des réformes politiques qui entérinent des relations de pouvoir et laisse peu de place à l'observation d'alternatives et de réinterprétations de la réalité.

Se questionner sur le pouvoir transformateur de l'« urbanisation » et de la « modernisation » en tant que processus tout en s'interrogeant sur leur pertinence en tant que catégories d'analyse a permis d'aborder d'autres notions, à l'instar de la « marchandisation » ou de la « privatisation »⁵⁰¹. Si ces tendances étaient vérifiables dans les textes de loi ou dans les projets de planification urbaine, le travail ethnographique nous a souvent confronté aux limites de l'usage de ces catégories puisque l'impact de ces processus semble beaucoup moins net et linéaire dans les pratiques quotidiennes envers l'eau ou la terre : non seulement le marchandage de ces ressources n'est pas entièrement nouveau dans nos deux cas d'étude, mais les usagers peuvent mobiliser des principes marchands, au même titre que d'autres acteurs impliqués dans l'échange (§ 7.2 et § 7.3.3 pour Caño de Loro et § 8.2.5 et § 8.3.3 pour Tuti). A cela s'ajoute l'existence de pratiques parallèles qui, en même temps, vont à l'encontre des logiques marchandes autant à Caño de Loro (§ 7.3.4) qu'à Tuti (§ 5.4).

L'objectif n'est pas ici de nier certaines réalités concrètes : nous avons bien montré comment des décisions et des transformations ayant eu lieu à des niveaux administratifs et politiques plus larges affectent d'une manière ou d'une autre les relations sociales qui se nouent autour de l'eau et de la terre à Tuti et à Caño de Loro. Il s'agit plutôt d'indiquer les

⁵⁰¹Dans les études sur l'accès à l'eau des populations locales en milieu urbain, certaines problématiques reviennent de manière récurrente et sont liées à la question du changement social. Dans ces études, on évoque souvent l'urbanisation de l'eau (SWYNGEDOUW 2004), la marchandisation de la ressource et la privatisation des sources et des services (HALL et LOBINA 2007). Pour le cas de Khartoum, la question de la marchandisation et de la privatisation est souvent évoquée (Nègre 2004 ; BECKEDORF 2012) et nous avons vu que les conflits autour de la planification à Tuti sont lus, de manière particulière, à travers le prisme de l'urbanisation. A Carthagène, la privatisation des services et la marchandisation de l'eau sont aussi mentionnées (NICKSON 2001 ; VARELA BARRIOS 2007).

limites des catégories téléologiques pour exprimer et comprendre les nuances des échanges et des transactions que nous avons observées.

9.3. L'action collective et l'action individuelle

Lors d'une conversation portant sur le projet de planification urbaine à Tuti, Abdallah, ancien agriculteur très impliqué dans les négociations avec le gouvernement autour de la propriété foncière, nous a demandé comment les habitants de Caño de Loro s'organisaient pour mener leurs négociations avec le gouvernement colombien. Après notre explication, il a paru étonné de savoir qu'à Caño de Loro, les gens ne faisaient pas de réunions et ne se mettaient pas en groupes de discussion pour négocier l'accès aux terres comme cela avait lieu à Tuti. Notre interlocuteur a fini par nous dire :

« Il faut que les gens là-bas [à Caño de Loro] s'organisent, si ça ne marche pas il faut qu'ils prennent les armes (...) Amène-moi dans cette île en Colombie je vais leur apprendre à se battre ! »⁵⁰².

La remarque d'Abdallah part de l'idée d'une différence essentielle entre les habitants de Tuti et Caño de Loro, reposant sur la présence ou l'absence d'actions collectives organisées pour légitimer ou gagner un pouvoir d'action sur les terres et sur l'eau de consommation. Au fur et à mesure de notre analyse, nous avons pu formuler quelques remarques quant à cette différenciation, à commencer par le fait que cette dernière, en principe apparente, a des raisons historiques et contextuelles. Ensuite, nous avons constaté qu'il est impossible de considérer l'« action collective » comme une démarche exclusive des habitants de Tuti contre l'« action individuelle » qui serait propre aux habitants de Caño de Loro : des activités relevant des deux types sont développées simultanément dans les deux villages pour assurer un pouvoir d'action sur les ressources, sans qu'il y ait pour autant de contradiction pour les gens. Il paraît dès lors plus pertinent d'évaluer le degré de collectivité ou d'individualité de ces actions dans des situations précises. Pour ce faire, nous avons mis en comparaison plusieurs points, à savoir : la présence d'autorités ou d'instances locales formelles – reconnues largement par la population – chargées de normaliser la gestion des ressources, l'existence de règles explicites ou de restrictions pour l'usage de l'eau et de la terre et enfin l'identification d'actions individuelles. A partir de ce dernier point, nous avons été amenés à réévaluer l'importance et l'efficacité des actions plus individualisées pour gagner une plus grande emprise sur les ressources, tout en considérant leur portée politique.

⁵⁰²Nous avons consigné cette phrase dans notre cahier de terrain.

9.3.1. Des raisons historiques, politiques et écologiques

Les modes d'accès à l'eau et les façons de s'approprier la terre ont une trajectoire différente à Tuti et à Caño de Loro. A Tuti, la propriété foncière est enregistrée depuis 1925, et les *sāgīa*, mesurées et cartographiées, sont reconnues par l'Etat comme étant la propriété des individus et des familles, même si celui là n'intervient pas dans la division et les transactions entre les propriétaires. Enfin, l'enregistrement de la propriété foncière est reconnu par les habitants de l'île et la délimitation des parcelles ou l'étendue des terres ne suscite pas de controverse entre ceux-ci. A cela faut-il ajouter que les habitants de Tuti sont déjà rentrés à deux reprises dans d'importants conflits avec la municipalité au sujet des terres – en 1906 et en 1946. Ainsi, face à une présence renforcée des instances étatiques, et s'étant confrontées maintes fois à celles-ci, les habitants de Tuti ont développé une importante capacité de mobilisation collective.

A Caño de Loro, l'enregistrement des propriétés foncières a commencé seulement à notre départ du terrain en 2012, et les habitants ont alors été pour la première fois impliqués directement dans des négociations sur la question foncière avec des instances étatiques. Dans ce cadre, le gouvernement mettait en cause la légitimité des habitants à utiliser les terrains proches du village faute de titres de propriété et les habitants ne s'accordaient pas toujours entre eux sur la délimitation des parcelles appropriées ou sur la légitimité du propriétaire, définie en grande partie par l'usage des terres et selon les besoins (§ 7.2).

Ces trajectoires spécifiques expliquent en partie la présence d'un accord collectif et explicite de longue date sur les modes d'appropriation des terres à Tuti, consolidé probablement par l'enregistrement de celles-ci en 1925. Alors qu'à Caño de Loro, les principes d'appropriation paraissaient bien plus flexibles jusqu'à récemment (§ 7.2). Cette différence suppose que l'appropriation des terres à Caño de Loro était plus susceptible de se constituer en une arène politique – lieu de discussion et contestation – entre les habitants du village tandis qu'à Tuti, bien qu'elle fût l'objet de discussion entre les propriétaires fonciers, cette question mettait surtout en confrontation les propriétaires locaux vis-à-vis du gouvernement.

Il faut également noter qu'à Caño de Loro, les ménages assurent en grande partie par eux-mêmes leur accès à la ressource hydrique, soit par la collecte d'eau pluviale, soit par la recherche d'eau à Carthagène par le biais des membres de la famille qui y travaillent. En plus,

les porteurs d'eau permettent l'accès à l'eau de la ville d'une importante partie de la population, régissant leur activité par des principes marchands (§ 7.3.3).

Des causes techniques et matérielles peuvent aussi expliquer en partie ces différents fonctionnements : le réseau urbain d'adduction a été consolidé à Tuti dans les années 1980. Par son fonctionnement technique il met en relation d'interdépendance les voisins et son mode de gestion, suppose que les ménages et les individus sont en relation avec l'Etat par le biais de fonctionnaires et techniciens de la KSWC. A Caño de Loro, la collecte d'eaux pluviales ne fait pas système du point de vue technique et dès lors que les populations ne sont pas directement branchées au réseau urbain, elles disposent d'un champ d'action pour assurer l'accès à l'eau qui passe par des moyens largement informels. Ce contraste rejoint les affirmations de certains auteurs selon lesquels la matérialité de l'eau en elle-même est fondamentale pour les formes politiques et pour les relations sociales que suscite son partage (ANAND 2011 ; MOSSE 1997, 2006b ; MITCHELL 2002).

Dans une comparaison réalisée entre deux villages en Vayalur (Inde) à propos du degré d'action collective dans la gestion des bassins d'irrigation, David Mosse attire l'attention sur l'importance du « pouvoir social » (MOSSE 2006b, p. 700). L'auteur part de l'hypothèse que l'action collective est intimement liée à la présence de structures de pouvoir fortes et à des règles de gestion qui fonctionnent comme des institutions publiques à travers lesquelles s'affirme et se promulgue l'autorité⁵⁰³. En transposant cette hypothèse à notre comparaison entre Tuti et Caño de Loro, nous pourrions avancer que l'importance explicite de l'action collective à Tuti, principalement autour des terres agricoles, est liée à deux structures de pouvoir fortes : d'une part la famille, sur plusieurs générations, comme propriétaire et gestionnaire des terres avec une longue tradition d'héritage et des règles complexes et précises ; d'autre part, l'Etat⁵⁰⁴ qui est intervenu au moins depuis le début du XX^e siècle dans le partage et la stabilisation de la propriété foncière en légitimant l'autorité et les logiques locales pour la distribution des terres. En outre, nous avons pu montrer, à partir du cas de Mustafa qui évoque un consensus collectif largement fictif pour légitimer son projet

⁵⁰³ Un constat proche quant à la question du pouvoir et de l'autorité est fait beaucoup plus tôt par Clifford Geertz dans sa comparaison entre des systèmes d'irrigation à Bali et au Maroc dont l'auteur explique qu'ils diffèrent, entre autres, en ce que le premier constitue une entité solidaire qui fait respecter les règles explicitement à différence du deuxième qui mobilise un code de lois qui fournit un cadre de discussion et un vocabulaire pour exprimer les conflits (GEERTZ 1972, p. 36).

⁵⁰⁴ Le fait que l'île de Tuti soit placée au centre de la ville et que Caño de Loro soit situé dans ce qui est plutôt considéré comme une zone périphérique peut impliquer que l'Etat, par le biais des institutions municipales, ait été moins présent au cours de l'histoire récente.

d'aménagement de l'île (§ 8.2.5), que la « publicité » de l'action collective, même si elle est seulement supposée, sert à promulguer l'autorité dans des situations précises : par la manière de présenter son projet, Mustafa affirme son autorité et celle du collectif de Nās Tūtī devant nous tout en indiquant les catégories de population sur lesquelles s'exerce leur pouvoir, à savoir les individus considérés comme ne faisant pas partie de ce collectif. A Caño de Loro, il y a au contraire beaucoup moins de « publicité » autour de l'autorité, à l'instar des remarques de David Mosse concernant le cas des villages en Inde où l'action collective est peu prononcée : « le pouvoir opère à travers des réseaux privés plus diffus de clientèle, d'alliance ou d'obligations personnelles et les biens publics (...) sont gérées par des relations contractuelles, par l'accès indépendant [aux ressources], par le travail salarié (...) »⁵⁰⁵.

Ainsi, la conjonction d'aspects historiques et politiques doublée de questions géographiques, techniques et écologiques fournit des éléments permettant d'appréhender la différence apparente entre les populations de Tuti et Caño de Loro quant à l'action collective surtout envers les terres.

9.3.2. La politique des actions collectives et individuelles

La variété des situations autour de la gestion de l'eau et de la terre nous a obligés à nuancer la polarité qui se dessinait au premier abord entre une population qui compte largement sur la force collective pour garantir son pouvoir sur les ressources et une autre qui passe par des actions plus individuelles et moins organisées pour atteindre les mêmes fins.

Bien que des comités se réunissent régulièrement à Tuti pour désigner des lignes collectives d'action dans le conflit autour de la propriété foncière face au gouvernement (§ 8.1.2), les actions individuelles y ont aussi une place importante. Nous avons noté l'existence de certains projets où des propriétaires fonciers, habitants de Tuti, achètent des terres agricoles à leurs voisins dans le but de construire plus tard des hôtels ou d'autres lieux récréatifs (§ 8.2.5). Certaines solutions aux problématiques autour de l'eau – coupures constantes, manque de débit – apparaissent encore plus représentatives de cette individualité des actions envers les ressources en ce qu'elles ne font l'objet d'aucune mobilisation collective : les plaintes, les demandes de branchement et autres négociations ont lieu entre les propriétaires des maisons et les fonctionnaires de la KSWC et, dans une moindre mesure,

⁵⁰⁵ « (...) power operated (...) through diffuse private networks of patronage, alliance, and personal obligation, and public goods (...) were managed through contractual relations, independent provision, waged labor, and the like » (MOSSE 2006b, p. 704).

avec les agents de la compagnie chargée de la collecte des paiements (§ 8.3.2 et § 8.3.3). Alors qu'à Caño de Loro, si des actions plus individualisées semblent constituer la base de la gestion de l'eau et de la terre, nous avons décelé certaines logiques de gestion, bien que non explicites, qui se construisent en termes plus collectifs. C'est le cas notamment des espaces de distribution de l'eau et de la perception que peuvent avoir les femmes et les porteurs d'eau sur la disponibilité de celle-ci à un moment donné pour l'ensemble du village. Nous avons évoqué ces logiques dans la deuxième partie de la thèse.

Cette variation constante du degré de collectivité des actions des populations urbaines envers les ressources peut être éclairée par les travaux d'Asef Bayat qui différencie les actions plus atomisées et silencieuses qu'il nomme « l'empiétement des [gens] ordinaires »⁵⁰⁶, des mouvements sociaux et des actions plus collectives en expliquant que les initiatives d'un même groupe de personnes peuvent se mouvoir au sein de cette polarité :

« Les luttes des [populations urbaines] ne sont pas seulement défensives, une "résistance quotidienne" contre les empiétements des groupes supérieurs ; elles ne sont pas non plus simplement cachées, calmes et individualistes. Dans ma compréhension [ces luttes] sont aussi subrepticement offensives (...) Ceci a tendance à les impliquer dans des mouvements collectifs ouverts et audibles (...) Ainsi, dans un sens métaphorique, on peut voir ces empiétements quotidiens comme la représentation d'un "mouvement en soi" qui devient un mouvement social *per se* seulement lorsque les acteurs deviennent conscients de leurs actes en articulant leurs buts avec leurs méthodes et leurs justifications. Cependant, en assumant ces caractéristiques [ces actions] perdent leur caractère d'empiétement calme »⁵⁰⁷.

Néanmoins, si le degré de collectivité des actions autour de la gestion des ressources est, comme l'indique David Mosse (2006b), intimement liée à la question du pouvoir, nous sommes tenus de nous questionner sur la portée politique des unes et des autres. Dans le cas de mouvements collectifs plus organisés, structurés et répétés dans le temps, il est possible d'affirmer qu'ils concernent, dans une certaine mesure, l'organisation, le contrôle et parfois la stratification de la population. Ces mouvements sont toutefois efficaces dans le maintien d'un contrôle sur les ressources foncières face à des tiers. Nous avons illustré ceci à travers la description des logiques de constitution de différents comités à Tuti (§ 8.1.2).

⁵⁰⁶ *The encroachment of the ordinary* (BAYAT 1997, p. 57).

⁵⁰⁷ Les guillemets et italiques apparaissent dans le texte original : « *Their struggles are not merely defensive, an 'everyday resistance' against the encroachments of the 'superordinate' groups; nor are they simply hidden, quiet and often individualistic. In my understanding, [they] (...) are also surreptitiously offensive (...) This tends to involve them in a collective, open and highly audible campaign (...) Therefore, in a metaphorical sense, these everyday encroachments may be seen as representing a 'movement in itself', becoming a social movement per se only if and when the actors become conscious of their doings by articulating their aims, methods and justifications. However, should they come to assume this feature, they lose their quiet encroachment character* » (BAYAT 1997, pp. 56 -57).

Dans le cas des actions plus atomisées et individualistes, nous avons pu affirmer qu'elles comportent une portée politique d'une part parce qu'elles sont efficaces dans l'appropriation de ressources publiques comme l'eau de consommation et d'autre part, parce que ces « luttes immédiates » s'attaquent non pas à des institutions de pouvoir, mais à des techniques ou des formes de pouvoir particulières (FOUCAULT 1994b). Nous avons voulu illustrer ceci par le refus des habitants de Caño de Loro de demander de l'eau à la municipalité (§ 7.3.5) ou par l'acquisition de l'eau dans le continent à travers des moyens parallèles au système du marché (§ 7.3.4).

Une dernière mise en parallèle est utile pour s'interroger quant au degré de collectivité ou d'individualité : la comparaison des formes de gestion de l'eau avec celles de la terre dans chaque contexte.

9.4. Gestion différentielle de l'eau et de la terre en milieu urbain

Les études anthropologiques sur les systèmes d'irrigation ont souligné l'imbrication entre ressources et sociétés, tout en montrant l'importante interrelation unissant l'eau et la terre (BEDOUCHA 1987 ; AUBRIOT 2004 ; RIAUX 2006 ; VAN AKEN 2011). La relation étroite entre ressources hydriques et foncières a aussi été signalée dans des systèmes de production piscicoles (BEDOUCHA 2011). Concernant l'eau de consommation en milieu urbain, l'imbrication entre l'espace d'habitation et l'eau paraît automatique : d'une part, la possibilité d'accès à l'eau de consommation est une condition impérative pour que les individus établissent leur lieu d'habitation, formellement ou informellement ; d'autre part, le réseau hydrique n'est étendu que sur les terres dont l'usage est prévu pour l'habitation dans les projets de développement urbain.

Pour autant, la mise en perspective des cas de Tuti et de Caño de Loro a permis de faire ressortir une similitude importante sur la relation entre ressources foncières et ressources hydriques : les revendications sur le droit d'accès à la terre ne mobilisent pas des références au droit d'accès à l'eau et inversement. Cette séparation des revendications a des raisons pratiques différentes dans les deux villages. A Caño de Loro, les principales sources d'eau ne sont pas placées sur l'île, mais à Carthagène et les points de collecte d'eau pluviale ne sont pas attachés à la terre – à l'inverse des puits ou des ruisseaux – et peuvent donc être déplacés et utilisés partout, d'autant plus que dans la plupart des cas il s'agit déjà de structures légères et mobiles. Ainsi, dès lors que l'eau est peu ou pas attachée matériellement au territoire, les

conflits autour de l'enregistrement des titres fonciers ne mobilisent pas explicitement la question de l'accès à l'eau.

A Tuti, les principaux litiges fonciers concernent avant tout les terres agricoles et n'ont donc pas de rapport avec l'accès à l'eau de consommation. En outre, une fois que l'habitation est établie et que la question de l'accès à l'eau est résolue au quotidien par différents biais, les conflits autour de l'eau de consommation sont minimisés et le champ politique autour de la ressource hydrique se déplace à la sphère domestique. Enfin, lorsque les infrastructures d'adduction d'eau sont la propriété de l'Etat et sont gérées par des fonctionnaires, l'eau de consommation ne produit plus une attache particulière au territoire. Celui-ci était le cas avec les puits qui étaient insérés à la fois dans le tissu social, l'histoire de la population et l'espace géographique.

A ces différences s'ajoute la séparation des instances qui gèrent les deux ressources autant au niveau des villes que dans les villages, puis au niveau national : à Tuti, ce sont les fonctionnaires de la KSWC et la compagnie qui collecte l'argent qui assurent et régulent l'accès à l'eau. A cette gestion externe de l'eau s'oppose une gestion plus autonome des ressources foncières : si l'accès à la terre est défini par la loi, les institutions locales étatiques n'interviennent pas dans les conflits fonciers qui sont pris en charge par des conseils locaux reconnus largement par la population. Ceci est en relation avec le degré de collectivité qu'implique la gestion de l'eau et de la terre : comme on a pu le voir, les problématiques dans l'accès à l'eau ne suscitent pas de mobilisations collectives et restent du ressort des ménages et des individus, tandis que la question des terres suscite la tenue de réunions, la création de comités et une référence récurrente à l'action collective.

A Caño de Loro, l'accès à l'eau du réseau urbain est principalement assuré par les porteurs d'eau qui gèrent les rythmes d'approvisionnement et les prix. A l'échelle de la ville, c'est une entreprise privée qui, par le biais d'un contrat avec la municipalité, a toutes les prérogatives pour administrer la distribution de l'eau. Or, cette gestion qui relève principalement du secteur privé, s'oppose à la gestion du foncier qui engage davantage des instances étatiques : si les gens agissent individuellement lors des conflits autour de la terre à Caño de Loro, ils peuvent éventuellement impliquer les autorités locales comme le président de la JAC et le *corregidor*. Depuis 2012, les propriétés foncières doivent en outre être officiellement consignées dans le cadastre national et gérées par la municipalité conjointement avec les institutions locales, à l'instar du Conseil Communautaire. Ce qui entraîne

l'imposition de références identitaires fortes – comme la catégorie d' « afro-descendants ». Si peu de travaux académiques se sont penchés sur le rôle des catégories d'appartenance dans les dynamiques d'accès à l'eau de consommation en milieu urbain et d'accès aux infrastructures collectives qui lui sont associées⁵⁰⁸, les cas de Tuti et de Caño de Loro montrent que cet accès se revendique rarement en termes d'appartenance.

Il importe aussi de souligner une différence située dans les modalités d'appropriation des deux ressources. La terre est conçue comme une ressource qui peut s'attribuer ou se posséder tandis que l'eau, mobile et nécessaire à la vie, est difficilement appropriable. Dans les projets de développement et de planification urbaine tout comme dans les textes de loi, l'Etat peut posséder la terre dont il se doit de réguler l'accès et l'exploitation : à Khartoum comme à Carthagène, l'Etat réclame la propriété de certaines étendues foncières dont la propriété ou l'usage est contesté – terres *jarēf* à Tuti, *baldío* à Caño de Loro – et la terre reste susceptible d'appropriation pour les populations locales en tant que bien qui a valeur d'usage mais aussi d'échange. A l'inverse, l'eau est pensée dans les textes de loi ou de planification urbaine comme un service dont l'Etat doit se porter garant, en même temps qu'il revendique la propriété générale des ressources en eau. Dans cette logique, la possession de l'eau est difficilement revendiquée au niveau des usagers et les sources locales susceptibles de faire l'objet d'appropriation ne constituent plus les points principaux d'accès à l'eau de consommation pour les deux populations.

Ainsi, l'eau et la terre mobilisent des valeurs différentes à Tuti et à Caño de Loro bien qu'en principe les deux ressources demeurent intimement liées. Cette différenciation s'établit en fonction d'aspects écologiques et géographiques mais aussi selon les institutions qui sont concernées par la gestion des deux ressources, les actions collectives qu'elles suscitent et les statuts mêmes de l'eau et de la terre : nature, ressource, service, ou marchandise. Si la définition des populations et de la terre devient un point névralgique dans les conflits autour de la planification urbaine et de la décentralisation politique, cette importance « disparaît » dans les négociations quotidiennes pour l'accès à l'eau urbaine : l'eau implique beaucoup moins, dans nos deux cas d'étude, de mouvements collectifs. Dès lors, les catégories d'appartenance perdent de leur importance et on assiste à la mise en place de tactiques moins organisées et plus individualisées pour assurer l'accès à l'eau.

⁵⁰⁸ Nous avons noté dans un travail précédent sur Khartoum, que la question de l'accès à l'eau de consommation tend à effacer les différences ethniques et religieuses (ARANGO 2015b), mais Nikhil Anand a démontré le contraire dans le cas de Bombay (ANAND 2011).

CONCLUSION

Notre parcours de réflexion nous a amenés de l’histoire de l’approvisionnement en eau de Carthagène et de Khartoum aux stratégies quotidiennes d’accès et de partage de la ressource hydrique par les habitants de Caño de Loro et de Tuti, avant de traiter des conflits sur la gestion de l’eau et de la terre propres à ces contextes urbains. Au terme de ce cheminement, il s’agit désormais de revenir sur les principaux points développés dans le présent travail.

L’expansion d’un modèle de gestion de l’eau – centralisé par des instances administratives à l’échelle de la ville avec d’importants systèmes concentrant le captage, le traitement et la distribution de l’eau – conduit souvent à considérer la question hydrique en milieu urbain à travers le prisme binaire opposant les populations qui bénéficient du réseau à celles qui en sont exclues. Dès l’introduction au présent travail, nous avons néanmoins postulé qu’il était possible d’aller au-delà de ce constat des inégalités révélé par l’analyse des experts ou dans les discours médiatiques : en l’occurrence, par le biais d’une approche ethnographique, focalisée sur les modes d’accès à l’eau et sur ses usages, s’appuyant sur un travail de terrain effectué sur une longue durée et intégrant une perspective historique.

Afin de mettre en perspective les formes d’accès à cette ressource entre les cas de Tuti et de Caño de Loro, nous avons donc construit trois « objets de comparaison » en suivant les propos de Marcel Détéienne (2000, p. 41) : l’histoire et le fonctionnement du réseau urbain d’adduction d’eau (première partie), les espaces de partage de celle-ci au quotidien entre les usagers (deuxième partie) et les relations des deux villages avec des acteurs et des institutions externes autour de l’accès aux ressources proches dans un contexte de développement urbain planifié (troisième partie). Pour chacun de ces objets, nous avons proposé de partir d’un aspect qui paraissait au premier abord similaire entre les deux cas d’étude⁵⁰⁹, pour ensuite le

⁵⁰⁹ Dans la première partie, l’analogie réside dans la mise en place presque simultanée du réseau hydrique à Khartoum et à Carthagène, alors que nous sommes partis de l’observation de l’espace domestique et de la rue comme lieux de partage comparables à Tuti et à Caño de Loro dans la deuxième partie. Enfin, nous avons

décrire minutieusement dans chaque contexte. Cette démarche a permis de soulever de nombreux questionnements d'ordre conceptuel, qu'ils relèvent de l'anthropologie urbaine, d'une approche anthropologique des formes de gestion de l'eau, ou plus généralement des études sur les ressources hydriques en sciences humaines et sociales.

Après avoir présenté une synthèse des principaux arguments transversaux à cette recherche, nous allons revenir sur les résultats qui plaident en faveur d'une ethnographie comparative des formes d'accès et de gestion de l'eau en milieu urbain.

Des logiques hétérogènes pour penser l'eau en milieu urbain

Tout au long de ce travail, nous avons montré que les pratiques et les stratégies d'accès et de gestion des ressources hydriques – à la fois celles des usagers, des administrateurs et des techniciens – mobilisent des manières différentes de concevoir l'eau. Des logiques pouvant paraître exclusives entre elles sont néanmoins mobilisées dans la pratique par les mêmes acteurs sociaux, et souvent sans contradictions. Par conséquent, il nous paraît nécessaire de dépasser l'approche qui attribue une logique particulière à chaque catégorie d'acteurs – à l'instar d'une rationalité exclusivement économique pour les administrateurs urbains, ou de motifs purement collectifs ou individuels en ce qui concerne les usagers – si l'on cherche à comprendre les dynamiques sociales et politiques liées à la gestion et à l'accès à l'eau en milieu urbain. Dans cette perspective, il s'avère pertinent d'identifier les différentes conceptions de cette ressource mobilisées dans des situations précises d'échange ainsi que leurs interactions et les conditions dans lesquelles certaines deviennent dominantes ou au contraire disparaissent.

Notre aperçu historique des formes d'accès à l'eau à Khartoum et à Carthagène (Ch. 1) a permis d'interroger les conditions d'émergence et le contexte social dans lequel avait eu lieu la mise en place du réseau urbain d'adduction d'eau. Il convient de rappeler qu'à cette période, ces deux villes présentaient des situations écologiques et politiques très différentes : régie par une administration coloniale, Khartoum est traversée par les eaux du Nil tandis que la « ville sans eau » de Carthagène fait partie d'une république indépendante depuis près d'un siècle.

commencé la troisième partie par le constat de l'existence, dans les deux villes, d'importants projets d'aménagement urbain concernant les deux villages.

Malgré ces dissemblances notables, nous avons pu dégager des similitudes conséquentes, à commencer par le réseau hydrique qui a été mis en place plus ou moins à la même époque à Carthagène (§ 1.1) et à Khartoum (§ 1.2). Ensuite, son installation et son développement ont impliqué des acteurs très similaires – hommes politiques, urbanistes, médecins hygiénistes, ingénieurs et journalistes – appartenant aux élites des deux villes. Si ces individus sont principalement issus de l’administration coloniale à Khartoum, il s’agit à Carthagène des élites municipales qui font souvent appel à la collaboration d’entrepreneurs anglais ou américains pour l’installation des infrastructures urbaines. En outre, certaines préoccupations paraissent analogues pour les autorités des deux villes, à l’instar de la pérennité matérielle du système ou de la disponibilité d’eau en continu et à long terme. Pour répondre à ces enjeux, des logiques non moins semblables se sont dessinées au sein des deux contextes, à savoir la programmation de l’extension de l’espace urbain mais aussi l’estimation de la quantité nécessaire d’eau par jour et par habitant, différenciée selon une classification socioéconomique des populations – explicite à Khartoum depuis le début du siècle, et implicite à Carthagène jusqu’aux années 1990. Le développement du réseau urbain dans ces deux villes s’est donc réalisé au croisement des exigences politiques – nationales et internationales – visant à rationaliser la ressource hydrique, avec les dynamiques de promotion et d’affirmation du pouvoir des élites locales.

En suivant l’histoire de l’approvisionnement hydrique de Carthagène, nous avons noté certaines tendances technicistes dans la manière de penser l’eau de consommation depuis les premières années de la colonisation au XVI^e siècle : la ressource provenant de sources lointaines doit alors être maîtrisée et amenée en ville pour la consommation des citadins. Fortement axé sur la maîtrise technique, le cadre de pensée mobilisant un idéal de progrès et de modernité va néanmoins prendre une force exceptionnelle à Khartoum et à Carthagène vers la fin du XIX^e siècle, notamment pour penser les ressources hydriques mais aussi l’espace urbain. Or, les travaux de Bruno Latour (1991) nous ont permis de considérer la « modernité » à la fois dans sa dimension conceptuelle – comme manière de penser la société, l’homme et la nature en séparant leurs dimensions matérielles, sociales et symboliques – et dans sa dimension politique – en tant que mécanisme permettant de représenter à la fois la nature et les individus, respectivement par les scientifiques et par les hommes politiques –, et nous porte à affirmer que cette logique est loin d’être absolue.

Tout au long du XX^e siècle, des controverses importantes éclatent en effet à propos du réseau hydrique dans les deux villes : des litiges opposent les médecins aux ingénieurs quant à